



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 101749

## Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie sur le désarroi de nombreux retraités face aux multiples démarches à effectuer, aux nombreux questionnaires qu'ils doivent remplir dès lors qu'ils subissent des soins médicaux importants, même s'ils sont en affection de longue durée. Plusieurs d'entre eux lui ont demandé d'attirer son attention sur la carte senior existant en Belgique qui, semble-t-il, permet à une personne âgée rencontrant des difficultés de santé d'avoir un interlocuteur unique afin d'étudier l'ensemble de ses démarches. Il souhaite savoir quelle connaissance le ministère a de cet outil et quelles sont les initiatives qui pourront être prises en France face à de telles situations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 101749

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** Personnes âgées et autonomie

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 décembre 2016](#), page 10647

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)